



Charlotte PEREZ

BRÈVES D'AVOCATS

115 anecdotes d'avocats drôles,
originales et touchantes



Enrick · B · Éditions

BRÈVES D'AVOCATS

115 anecdotes d'avocats drôles,
originales et touchantes

CHARLOTTE PEREZ

BRÈVES D'AVOCATS
115 anecdotes d'avocats drôles,
originales et touchantes

Enrick B. Éditions, 2023, Paris
www.enrickb-editions.com
Tous droits réservés

Conception et réalisation couverture : Kung Phou
Illustration couverture : Clarisse Morizot

Direction de la collection LMD : Tatiana Vassine
ISBN : 978-2-38313-202-8
ISSN collection : 2609-133X

Illustrations intérieures :
© ari/Adobe stock (p.6) ;
© N.Savranska/Adobe stock (p.15) ;
© samuii/Adobe stock (p.73) ;
© Simple Line/Adobe stock (p.141) ;
© Kamila Bay/Adobe stock (p.195) ;
© Olga Rai/Adobe stock (p.219) ;
© Rita/Adobe stock (p.255) ;
Calligraphy swirl © NazArt/Adobe stock.

Le mot de la directrice de collection

Cher lecteur,
Chère lectrice,



Peut-être pensez-vous que le droit est un domaine obscur, voire austère, et qu'il n'a d'intérêt (et encore...) que dans les séries télévisées américaines.

Eh bien, permettez-moi d'« objecter » à ce postulat ingrat. S'il est vrai que le droit est complexe, technique et parfois (soyons honnêtes) difficile à appréhender, il n'en reste pas moins passionnant. D'abord parce que, qu'on le veuille ou non, c'est bien le droit qui régit nos rapports à autrui, nos comportements et nos libertés. Ensuite parce qu'il nous offre l'occasion de nous pencher sur des questions spécifiques et ô combien motrices pour l'évolution de notre société. Enfin parce qu'il regorge de situations cocasses propices à l'engouement pour la matière.

Forte de ce constat, la collection LMD (non pas « Licence Master Doctorat » mais **Le Meilleur du Droit**) s'est fixée pour défi de démocratiser la découverte du droit et de proposer une forme nouvelle d'appréhension du contenu juridique. Favoriser son accès, faciliter sa compréhension, permettre sa meilleure assimilation, voici nos objectifs. Que ce soit au travers des sujets abordés, du format adopté, du ton employé, vous trouverez dans

cette collection toute une panoplie d'ouvrages qui abordent le droit sous un angle différent. Et pour ce faire, nous pouvons compter sur le talent de nos auteurs (enseignants, juristes, avocats et même étudiants !) pour sortir du modèle traditionnel et vous livrer le meilleur du droit.

Brèves d'avocats

« Ça consiste en quoi, être avocat ? »

C'est l'une des questions auxquelles, en tant que professionnels du droit et modestes artisans de la justice, nous sommes le plus habitués.

Être avocat...

Être Avocat.

Je dirais qu'être Avocat ou Avocate, c'est être un peu plus que soi... et un peu moins que ce que l'on pourrait être...

C'est se souvenir qu'autrefois, être avocat, c'était être « chevalier es-lois », et ainsi assimilé aux chevaliers militaires pour leurs combats dédiés à la défense des pauvres et des humiliés. C'était montrer au peuple et aux opprimés que, dans la noirceur de la robe, ils pouvaient aussi trouver, outre quelques relents du clergé¹, l'espoir d'être bien jugés. L'espoir que, dans les ténèbres où ils étaient plongés, celles des geôles où ils croupissaient et qui, peut-être, les conduiraient vers une mort annoncée, une dernière lumière les accompagnerait : celle de l'avocat qui, jusqu'au bout, resterait. Avec cette lourde responsabilité de défier l'inévitable, de s'insurger contre l'ineffable, et de défendre plus qu'une individualité, un idéal de justice et d'équité.

« Être plus que soi », c'est ainsi défendre l'autre plus qu'on ne se défendrait soi-même, veiller à la protection de ses intérêts, l'accompagner pour qu'il ne soit jamais isolé ou abusé. C'est aussi

1. Au Moyen Âge, l'avocat se recrute parmi les ecclésiastiques, connaisseurs des lois et du droit romain. Certains avocats, comme Clément IV (1265-1268) et Yves Héloré (1253-1303), devenu saint Yves dès 1347 et aujourd'hui le patron des hommes de loi, ont même été papes. Les avocats doivent alors prêter serment et jurer sur les saints Évangiles via un serment qui sera précisé en 1344 et restera en usage dans la profession jusqu'en 1810.

faire preuve d'une solide détermination, garder en soi cette profonde conviction que derrière chaque comportement, erreur, ou coupable manifestation, se cache un reflet : celui – parfois sombre et terrible – de notre humanité. Mais que, dans tous les cas, la justice ne peut fonctionner sans son célèbre balancier.

« Être moins que ce que l'on pourrait être », c'est se battre contre cette grande machine qu'est la Justice, contre celles et ceux qui la font et, plus encore, contre chaque écart dont l'insouciance menace la balance : des délais interminables, un manque de personnel criant, un budget qui équivaut à celui de l'Arménie¹, parfois un mépris pour les « sans-voix », et des dysfonctionnements plus graves et plus profonds, dont la dénonciation nous expose à des retours de bâton. C'est crier sans se faire entendre, plaider quand on nous demande d'être muets, continuer lorsqu'il serait plus simple d'abandonner, aller puiser en soi des ressources que l'on n'a pas, honorer cette confiance qui nous permet d'exister et, surtout, ne jamais renoncer.

Qu'est-ce qu'être avocat ? Vous l'aurez compris, il est éminemment difficile de répondre à cette question. La tentative à laquelle je me suis livrée en est d'ailleurs une bonne démonstration. Mais, avec surprise et émotion, j'ai pu trouver dans chacun des témoignages recensés avec brio par ma consœur Charlotte Perez tout ce qui fait l'ADN de cette belle profession. Je ne saurais mieux dire que ce qu'ont fait ressortir, en acceptant humblement de nous ouvrir la porte de leur cabinet, ces dizaines de confrères et consœurs tous habités par cette même ferveur et une profonde humanité. Je vous invite donc, à votre tour, à vous y plonger et à découvrir cette part d'intimité livrée avec pudeur et sincérité.

Tatiana VASSINE

Avocate et directrice de la collection « Le Meilleur du Droit »

1. « Le contribuable paie un peu moins de 6 euros d'impôts par mois pour sa Justice alors qu'il en paie 11,50 pour la redevance audiovisuelle ou encore 60 euros pour son téléphone portable et Internet. La France consacre 0,2 % de son PIB à la Justice : c'est presque deux fois moins que la moyenne européenne, et la France se situe au 37^e rang sur 45 États européens en termes de budget alloué à la Justice, derrière l'Arménie et l'Azerbaïdjan. » Extrait du livre *50 idées reçues sur la justice* (Alexandre Rossi, Enrick B. Éditions)



Note de l'auteure

Le projet « Brèves d'avocats » est né un soir de décembre 2020, lors d'un échange avec une consœur et amie au sujet d'un de ses dossiers. Cette affaire était à ce point atypique que j'ai pensé, comme d'autres avocats avant moi sur leurs propres dossiers : « Il faudrait l'écrire ! »

L'idée était née. Avec le recul, il est apparu évident que tout avocat regorgeait d'anecdotes à raconter sur son quotidien professionnel particulièrement riche, hétéroclite et imprévisible.

Chaque situation est singulière parce que d'un dossier à un autre, tout change : le rapport avec le client, les échanges avec l'adversaire, le juge, ou encore la stratégie à mettre en place.

Beaucoup de mes confrères disent qu'être avocat, ce n'est pas seulement un métier. C'est un état. Je le pense également. L'humanité est au cœur de notre profession, à tel point qu'elle compte parmi les éléments du serment d'avocat : *« Je jure comme avocat d'exercer mes fonctions avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité. »*

Le quotidien de la vie d'un avocat est teinté de diverses émotions. Parfois même, une seule journée permet d'expérimenter des ressentis contradictoires. Les situations que l'avocat est amené à traiter ne sont pas neutres et sont souvent conflictuelles par nature. Certaines nous marquent et restent dans notre esprit, même des dizaines d'années plus tard.

Persuadée de la richesse de ces expériences individuelles, j'ai lancé un appel au sein de mon barreau, celui d'Aix-en-Provence, et proposé aux confrères qui le souhaitaient de faire de moi le témoin des anecdotes marquantes de leur vie professionnelle.

J'ai ainsi rencontré une cinquantaine d'avocats aixois, dans différents domaines d'activité, avec plus ou moins d'ancienneté. Les plus expérimentés ont prêté serment dans les années 1970, les plus récents dans la profession y sont entrés dans les années 2020.

J'ai moi-même prêté serment en 2016, et j'exerce ce métier avec passion. C'est cette passion qui m'a poussée à créer ce « livre-témoin » de la richesse du métier d'avocat.

Grâce à ce recueil inédit, ce sont donc des témoignages s'étalant sur cinquante années d'expériences de la vie d'avocats que je vous propose de découvrir.

Cinquante années riches d'anecdotes touchantes, originales, tristes, révoltantes, drôles parfois, mais toutes authentiques et offrant un aperçu précieux de la réalité du métier d'avocat.

Je les ai écrites telles qu'on me les a racontées. Ne soyez donc pas surpris si le style littéraire varie d'une brève à une autre. Cet ouvrage se veut simple et authentique, tel un recueil de « récits spontanés », surtout pas standardisé sur un même modèle d'écriture.

Enfin, ce projet a été réalisé dans le strict respect du secret professionnel de l'avocat. C'est pourquoi, lorsque cela était nécessaire, certaines situations ont été retranscrites avec des modifications par rapport à l'anecdote d'origine.

Le but de ces pages n'est pas de faire du sensationnel, de l'inédit ou du romancé, mais de décrire la réalité d'un métier exercé avant tout par passion.

Remerciements

Ce projet n'aurait pas pu être mené à bien sans le soutien de mes confrères du barreau d'Aix-en-Provence, en particulier :

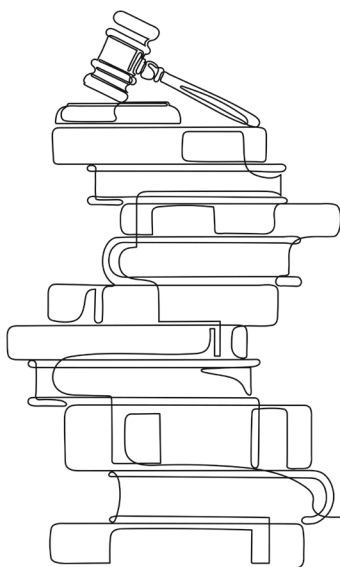
Madame le Bâtonnier Paule ABOUDARAM
Monsieur le Bâtonnier Philippe BRUZZO
Madame le Bâtonnier Josiane CHAILLOL
Monsieur le Bâtonnier Jean-Louis KEITA
Monsieur le Bâtonnier Philippe KLEIN
Monsieur le Bâtonnier Jean-François LECA
Madame le Bâtonnier Andrée MINGUET
Monsieur le Bâtonnier Benoît PORTEU DE LA MORANDIÈRE

Maître Cécile ALBISSER
Maître Aymeric ALIAS
Maître Jean-Jacques ANGLADE
Maître Édouard BALDO
Maître Sofiana BELKHODJA
Maître Alexandra BOISRAMÉ
Maître Jean-François BRÉGI
Maître Caroline BRIEX
Maître Prunelle CEYRAC-AUGIER
Maître Céline CHAAR
Maître Benjamin DELBOURG
Maître Talissa FERRER
Maître Cédric CABANES

Maître Alice CABRERA
Maître Benjamin CORDIEZ
Maître Nathalie DAMMAN
Maître Albert FAIVRE
Maître Matthieu GIORDANO
Maître Samira KEITA
Maître Stéphanie KEITA
Maître Maïlys LARMET
Maître Corinne LE GAL
Maître Charles LUPO
Maître Raphaël MARQUES
Maître Guillaume MAS
Maître Julian METENIER
Maître Sylvain MOSQUERON
Maître Marie-Dominique MOUSTARD
Maître Carole NOZZI-CHAMBRIS
Maître Maxime PLANTARD
Maître Audrey TOUTAIN
Maître Denis RAMIER
Maître Thomas RAMON
Maître Charles REINAUD
Maître Jean-Michel ROCHAS
Maître Brigitte SENUT
Maître Margaux SBLANDANO
Maître François SUSINI
Maître Michel TABAU
Maître Clémentine TIBERI
Maître Radost VELEVA-REINAUD

Et de manière encore plus particulière, je remercie chaleureusement les deux bâtonniers sous les mandats successifs desquels ce projet a été réalisé, Monsieur le Bâtonnier Philippe BRUZZO et Monsieur le Bâtonnier Benoît PORTEU DE LA MORANDIÈRE, qui m'ont soutenue dans toutes les phases de la réalisation de cet ouvrage.

BRÈVES DE DOSSIERS



Petite annonce



« Moyen infailible de se débarrasser des puces avec résultat garanti à 100 % »

Voilà un slogan prometteur pour qui cherchait désespérément à éliminer ces petits parasites. Mon client, qui avait le sens des affaires et de la rhétorique, le scandait au travers d'annonces publiées dans la presse. Il suffisait à ceux qui étaient intéressés de souscrire à l'annonce. Ils recevaient alors une petite boîte, pas plus grande qu'une boîte d'allumettes, à l'intérieur de laquelle se trouvait un tout petit maillet, accompagné du mode d'emploi suivant :

« Dès que la puce passe assenez-lui un coup de maillet sur la tête et elle est morte à 100 %. »

Mon client avait même joint à son dossier un rapport du CNRS qui certifiait à 100 % que si une puce prenait un coup de maillet, elle ne survivrait pas.

Évidemment, les gens ne s'attendaient pas à recevoir un mini maillet ; en souscrivant à l'annonce, ils espéraient légitimement découvrir une autre méthode d'extermination des puces.

Même si, encore aujourd'hui, le dossier prête à sourire, il s'agit bel et bien d'une arnaque de grande ampleur qui a suscité le mécontentement de nombreuses personnes !

Défendre un escroc de cette envergure a été une réelle expérience. Bien qu'il ait dupé des milliers d'individus, le plus étonnant est qu'il n'a pour autant jamais « menti », techniquement parlant. C'est peut-être d'ailleurs ce qui a finalement conduit le tribunal à le condamner à une peine plutôt clémentine.

On ne fuit pas son passé

Je suis au cabinet et je reçois en rendez-vous une femme belle, élancée, très digne. Elle m'annonce qu'elle souhaite changer de nom et qu'elle cherche un avocat pour l'accompagner dans cette démarche. Comme elle prend le soin de me confier qu'elle vit avec quelqu'un qui la rend très heureuse, je lui souffle que, si elle veut changer de nom, elle peut toujours se marier et prendre le nom de son époux, plutôt que d'entamer une procédure judiciaire.

Elle m'explique alors que son nom actuel est celui de son beau-père, qui l'a adoptée et violée durant de nombreuses années lorsqu'elle était enfant. Elle est catégorique : elle ne veut plus que ce nom la suive, pas même en tant que nom de jeune fille.

Je lance donc la procédure en modification du nom de famille et je défends auprès du juge l'intérêt légitime de sa demande. Quelques mois plus tard, le verdict tombe : sa requête est acceptée, elle pourra bientôt changer de nom. Satisfait du résultat obtenu, je convoque la cliente et lui annonce la bonne nouvelle. Mais, contrairement à ce que j'attendais, je décèle derrière son sourire de façade le poids de sa souffrance.

Deux jours plus tard, mon téléphone sonne. C'est son fils, qui me prévient qu'elle s'est suicidée. Sans doute avait-elle réalisé que changer de nom ne suffirait pas à changer son passé, et que sa souffrance ne serait jamais effacée.

Aujourd'hui, dans des procédures similaires, je m'assure que les personnes ont un soutien psychologique pour les accompagner dans leur démarche. Derrière chaque dossier, l'engagement émotionnel du client peut être intense. Être avocat ne se cantonne pas à un exercice purement procédural ; il s'agit d'un accompagnement bien plus global qui nécessite, parfois, de s'articuler avec d'autres professionnels : psychologues, psychiatres, assistants sociaux... Changer de nom ne suffit pas à changer de vie, ni à effacer un lourd passé.

Pas vu, pas pris

Un couple frappe à la porte de mon cabinet. Elle a une allure très sophistiquée. De sa tenue à sa posture, en passant par sa manière de s'exprimer, tout est travaillé jusqu'au bout des ongles. Une cinquantaine d'années, apparemment bien mariée, avec un homme très riche. Lui est plutôt bel homme, beau parleur, plus jeune, et je comprends vite que c'est... son amant ! Il se présente comme instructeur de vol sur des petits avions à l'aérodrome d'Aix-Les Milles, en périphérie d'Aix-en-Provence. Il donne des cours particuliers de pilotage à son fils.

Il a besoin de conseils juridiques, et l'entretien se déroule de manière tout à fait banale.

Un an plus tard, l'amant m'appelle : il est recherché par la police à cause d'une histoire « compliquée ». Situation cocasse, il vient au bureau alors même qu'il est recherché par les forces de l'ordre ! Il me raconte qu'il a loué un petit avion, est parti d'Aix direction Tanger, en Algérie, et a atterri à 5 h du matin sur une route qui lui a servi de piste. Des trafiquants de drogue avec lesquels il avait pris contact sont arrivés avec deux camionnettes et ont chargé d'énormes ballots de cannabis qu'il devait rapporter à l'aérodrome. Les trafiquants chargent je ne sais combien de kilos d'herbe en un temps record. L'amant, lui, va pour repartir, s'élance sur la route, mais l'avion est tellement chargé qu'il n'arrive pas à redécoller.

Résultat : en bout de ligne, l'avion trop lourd se tanque dans les oliviers...

Ce décollage raté fait un tel ramdam que les villageois avoisinants sortent en trombe à 6 h du matin, apercevant des individus à pied d'œuvre pour décharger l'avion de plusieurs ballots qu'ils transvasent dans des camionnettes.

Conscient que la situation dégénère, l'amant rejoint en stop l'enclave espagnole de Ceuta, au Maroc, puis prend la direction de la France.

Quand il arrive chez lui, la police algérienne a déjà contacté la police française. Ses voisins le préviennent qu'il y a eu une descente de flics et qu'un juge d'instruction a lancé un mandat de recherche pour l'arrêter.

Lors de cet entretien dans mon bureau, l'amant me raconte absolument tout. C'est la première fois qu'un client me confie la vérité de manière aussi transparente, tout en me précisant de ne surtout pas la révéler.

Je l'accompagne donc chez le juge d'instruction et je prends connaissance de l'intégralité du dossier et des éléments à charge. L'avion a été loué à son nom, et c'est bien lui qui l'a utilisé, mais il raconte au juge que des individus lui ont proposé de rapporter de la marchandise en France, sans lui dire de quoi il s'agissait.

Finalement, personne n'a jamais su ce que contenaient les ballots que les villageois ont vu transiter des cales de l'avion à la camionnette. Lui n'a jamais rien dit. Les trafiquants n'ont jamais été retrouvés. Les témoins de la scène n'ont jamais pu apporter plus de précisions. L'infraction n'a jamais pu être établie, et aucune condamnation n'a donc été prononcée.

C'était la première fois qu'un client me disait très clairement : *« Je suis coupable, mais ne le dites pas. »*

Bouboulinette



Un garçon tombe amoureux d'une jeune fille qu'il appelle affectueusement « Bouboulinette », en hommage à ses formes généreuses. Ils vivent ensemble et elle est très amoureuse, mais elle a tendance à aimer un peu trop les garçons, et il le sait. Il trouve un emploi en Bretagne, où il travaille comme terrassier, pendant qu'elle reste dans le Sud de la France. Ne supportant pas l'éloignement, il la harcèle de coups de fil. Puis il quitte son job, rentre à la maison, la fouille de fond en comble et finit par trouver une bague d'homme dans la salle de bain. Elle nie d'abord tout adultère, expliquant que le bijou appartient à un ami qui l'a dépannée pour de petits travaux, mais il la crible de questions et elle finit par reconnaître un moment d'égarement.

Lui veut tuer cet homme, mais elle le manipule et l'encourage à plutôt tuer le frère de l'amant, voulant épargner l'élue de son cœur, dont elle ne peut plus se passer. Ils mettent œuvre un plan : inviter la victime, lui cuisiner du riz au curry, y dissimuler un somnifère et le tuer lorsqu'il dormira. Elle se rend chez un psychiatre, se plaint d'insomnies et récupère un puissant somnifère.

Arrive ce fameux soir où le plan est mis à exécution. Une fois la victime endormie, le garçon essaye de l'étrangler, mais il n'y parvient pas. Alors, il saisit une batte de base-ball et lui explose

le crâne. Tout à coup paniqué, prenant conscience de son acte, il appelle son père.

— J'ai fait une bêtise.

— Quel genre de bêtise ?

— Une grosse bêtise. J'ai un corps qu'il faut enterrer.

Le père arrive. Père et fils glissent le corps dans un sac de sport, le chargent dans la voiture, et ils partent tous les trois vers le massif de la Sainte-Baume, où ils l'enterrent.

Au bout de quelques jours, la disparition de la victime est signalée par ses proches. L'émotion est vive et une marche blanche est organisée. Le frère est catastrophé, mais il ne connaît pas encore toute l'histoire.

Un an plus tard, Bouboulinette s'éprend de nouveau d'un homme. Lorsque son petit ami l'apprend, il se procure une arme et tire sur la façade du nouvel amant. Comprenant qu'il risque de tuer la moitié de la ville, Bouboulinette se rend alors au commissariat et raconte tout. Elle conduit les policiers à la Sainte-Baume, où le corps est retrouvé.

Le petit ami est condamné à 25 ans de prison, Bouboulinette à 5 ans, dont une partie avec sursis, et le père à une peine plus légère pour sa participation.

De la culture sudiste du barbecue

Je suis à une « permanence prétoire » à la maison d'arrêt de Luynes. Cette permanence consiste à intervenir en qualité d'avocat commis d'office pour assister des détenus devant la commission de discipline de la prison.

Le matin, je reçois le rapport d'incident d'un client que je dois assister dans la journée, et que je ne connais donc pas encore. Il indique qu'il a commis un « trafic de denrées alimentaires », ce qui est effectivement interdit en prison. Je pense naïvement qu'il a essayé de troquer un service contre un paquet de biscuits ou un produit classique du même genre. Pendant notre entretien, il m'explique une situation tout autre ! Il était convoqué devant la commission de discipline car il avait réussi à importer dans le centre de détention, avec de l'aide extérieure, des saucisses et des merguez. Prise au dépourvu, à quelques minutes de prendre la parole pour mon entrevue avec la commission, je dois trouver des arguments cohérents pour assurer sa défense dans le cadre de ce trafic de saucisses-merguez !

Me voilà donc en train de plaider avec humour le « quasi-état de nécessité » de mon client, qui cherchait désespérément entre les murs de la prison tout signe de vie le raccrochant à l'extérieur. Le directeur de détention me fixe d'un air effaré, se demandant

certainement si je suis bel et bien en train de plaider en faveur de la saucisse-merguez en prison. Mais, que voulez-vous, nous sommes dans le Sud, et la culture du barbecue est une institution !

Du Niger à Saint-Tropez

Je suis avocat commis d'office pour une audience de « rétention administrative » : ce type d'audience consiste à examiner les placements des étrangers en situation irrégulière dans des lieux fermés (appelés centres de rétention administrative) avant leur éloignement probable dans leur pays d'origine. C'est ce que l'on appelle un contentieux « de masse », où les dossiers s'enchaînent, où les décisions sont rendues dans des délais très rapides, et où les étrangers sont souvent désemparés.

J'ai plusieurs dossiers à défendre, dont celui d'une femme qui vient du Niger. Les sans-papiers ne pouvant légalement travailler en France, elle se prostitue pour vivre. Lorsque je la rencontre, je découvre une femme en état de choc, brûlée au milieu du visage. Ne parlant pas français, elle est accompagnée d'un interprète.

Notre entretien commence difficilement, en raison de la barrière de la langue et de son état de panique. Elle m'explique que sa brûlure au visage a été faite avec de l'acide par des rivaux du milieu du proxénétisme. Elle me confie qu'ils l'ont brûlée pour l'empêcher de travailler.

Je suis chamboulé par cette révélation, qui en dit long sur la violence de son quotidien. En épluchant son dossier, désespérément vide, je pressens que son action en justice est vouée à l'échec : elle retournera en centre de rétention, puis se fera expulser. Préférant

lui épargner de faux espoirs, je lui annonce la mauvaise nouvelle. Elle est désemparée, a la sensation que je ne l'ai pas écoutée, que je ne veux pas la défendre, que je dois faire mieux. Je comprends sa tristesse, je vis sa détresse, mais je sais que, même avec la meilleure des volontés, je ne peux pas changer la loi. À l'issue de l'audience, cette dame, comme la très grande majorité des étrangers qui contestent leur placement en rétention administrative, est renvoyée en centre de rétention.

Ses yeux se gonflent de larmes. Je la regarde s'éloigner et je sais que c'est la dernière fois que je la verrai.

Je quitte la salle d'audience, désemparé, ayant l'impression de me battre contre des moulins à vent. Je sais que c'est un dossier de plus dans lequel il faut s'astreindre à ne pas s'attacher à la personnalité de son client, qu'il est impossible de supporter cette charge d'histoires et de tristesse.

L'après-midi même, je suis convoqué à une expertise pour une histoire de malfaçon de piscine dans une villa surplombant la baie de Saint-Tropez. J'interviens pour l'assureur d'un architecte à qui il est reproché d'avoir utilisé une pierre qui donne à la piscine un effet « trouble », et non un effet bassin.

La maison, de type mas provençal, est incroyable. Bien que la construction soit récente, des oliviers centenaires et des pins de plus de vingt ans ornent déjà le jardin paysager somptueux. Lorsque je pénètre dans la villa, je reçois des patins pour marcher sur le sol en marbre, je traverse le salon de réception immense, avec une table magnifique et une toile de maître accrochée au mur. J'avisé le gardien de maison, qui me promène d'une pièce à l'autre, évoquant le propriétaire avec une déférence toute particulière.

Le propriétaire, lui, est très contrarié : il reçoit ici des invités de marque avec qui il traite des affaires importantes, et tout doit être absolument parfait. La piscine est un vrai problème. Nous voilà donc à prendre photos sur photos, à discuter de choses et d'autres autour de ce bassin splendide, dans le jardin extraordinaire de cette luxueuse maison, et je m'entends rassurer le propriétaire sur l'issue de son dossier.

Lorsque je quitte la demeure et m'assieds sur le siège de ma voiture, j'ai l'impression d'avoir fait le tour du monde. En une journée, j'ai traversé deux univers opposés. Le matin, je rencontre une femme qui n'a rien, dont l'avenir est incertain. Il ne lui reste que la vie et la justice pour la lui sauver. L'après-midi, je m'adresse à un homme qui a tout à ne plus savoir qu'en faire. Lui fait appel à la justice pour protéger son tout, jusqu'au reflet un peu trop trouble de sa piscine, en somme, une broutille.

La pire des choses dans cette histoire ? La justice consacrer davantage de temps et de moyens à tenter de résoudre l'affaire de Narcisse que celle de Cosette.